Déroulement de la formation (7 heures)

La formation est obligatoire et se répartit en deux parties :

1. Formation hors circulation (4 heures)

- **Théorie (en salle) :**
 - Apprentissage de la réglementation et des poids (PTAC, PTRA).
 - Connaissance des masses, des plaques d'immatriculation et des rétroviseurs additionnels.
 - Règles de freinage et équipements obligatoires de la remorque.
- **Pratique :**
 - Apprentissage des vérifications avant le départ.
 - Exercices d'attelage et de dételage de la remorque en toute sécurité.
 - Réalisation de manœuvres diverses (marche arrière, mises en lèvre, etc.).

2. Formation en circulation (3 heures)

- Connaissance de la signalisation et des règles spécifiques de circulation.
- Gestion des angles morts, des changements de direction et des insertions.
- Maîtrise de l'ensemble du véhicule et adaptation de la conduite au gabarit (anticipation, freinage, trajectoires).